COMMISSION DE SURVEILLANCE
DU MARCHE FINANCIER
DE L'AFRIQUE CENTRALE

COMMUNIQUE DE PRESSE

REUNION ORDINAIRE DE LA COMMISSION DE SURVEILLANCE DU MARCHE FINANCIER DE L'AFRIQUE CENTRALE (COSUMAF) DU 12 DECEMBRE 2014 A YAOUNDE

La Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF) s'est réunie le 12 Décembre 2014 en session ordinaire à Yaoundé, République du Cameroun, sous la présidence de Monsieur Rafael TUNG NSUE.

Au cours de cette session, la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale a été informée des travaux du « Séminaire Régional sur la Dématérialisation des Titres en zone CEMAC » tenus à Yaoundé les 10 et 11 Décembre 2014 sous le haut patronage du Ministre des Finances de la République du Cameroun.

Ce séminaire de haut niveau portait sur la vulgarisation auprès des acteurs financiers et hauts fonctionnaires de l'Afrique Centrale du Règlement communautaire portant institution d'un régime d'inscription en compte des valeurs mobilières et autres instruments financiers émis en zone CEMAC.

A la suite des missions d'inspection auprès des différents acteurs du marché, la COSUMAF, a procédé à l'audition de certains dirigeants de structures assujettis.

Concernant la modernisation de la réglementation du marché financier de l'Afrique Centrale, la Commission a approuvé et adopté le programme de refonte des textes réglementaires de la COUSMAF ainsi que la fiche d'évaluation professionnelle de son personnel.

Examinant le suivi des opérations sur le marché financier de l'Afrique Centrale, la Commission a pris acte de leur évolution.

La Commission a été informée de la prise en compte de la COSUMAF dans le cadre du **Programme d'évaluation du Secteur Financier (PESF) du FMI et de la Banque Mondiale** qui s'est déroulé à Libreville en Novembre 2014

Fait à Yaoundé, le 15 Décembre 2014

COMMISSION DE SURVEILLANCE
DU MARCHÉ FINANCIER
DE L'AFRIQUE CENTRALE
Tél.: 74 75 91
B.P. 1724 Libreville-GABON

Pour la COSUMAF

Le Président
Rafael TUNG NSUE